



Programme d'investissement continental dans l'eau (PIA)

Projet multipays de l'Union africaine de préparation au Fonds vert pour le climat (FVC) visant à accélérer les investissements dans le secteur de l'eau résilients au climat en Afrique (Projet multipays de préparation au FVC de l'UA AIP)

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA MISSION D'ÉLABORATION DE NOTES CONCEPTUELLES RELATIVES AUX PROJETS D'INVESTISSEMENT AU BURUNDI EN VUE DE LEUR SOUMISSION AU FONDS VERT POUR LE CLIMAT

I. Contexte

Le Partenariat mondial pour l'eau en Afrique de l'Est (GWPEA), dont le secrétariat est hébergé par l'Initiative du bassin du Nil (NBI) à Entebbe, met en œuvre le Plan d'action de l'Union africaine sur les changements climatiques (UA-AP) par le biais du Programme multipays de préparation au Burundi. Cette initiative s'inscrit dans un effort continental plus vaste visant à renforcer la résilience climatique du secteur de l'eau. Le rôle du GWPEA consiste notamment à fournir un appui technique, à mobiliser des ressources et à coordonner l'engagement des parties prenantes afin de garantir que le Programme national d'investissement du Burundi soit conforme aux priorités stratégiques de l'UA et réponde aux exigences des mécanismes de financement climatique tels que le Fonds vert pour le climat (FVC).

Le 6 septembre 2023, les chefs d'État et de gouvernement africains se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du **Programme continental africain d'investissement dans l'eau (AIP)**, dans le cadre de la Déclaration de Nairobi sur les changements climatiques.

L'Afrique est extrêmement vulnérable aux changements climatiques, qui devraient avoir un impact considérable sur l'eau, avec une augmentation des sécheresses, des inondations, des pénuries d'eau et des maladies hydriques. Malgré cette forte vulnérabilité, de nombreux pays africains ont un accès limité aux financements climatiques pour des investissements stratégiques dans les ressources en eau.

L'accès au financement climatique pour la sécurité de l'eau en Afrique est essentiel pour atteindre les objectifs de la Stratégie et du Plan d'action de l'Union africaine (UA) sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032), qui reconnaît la

nécessité de renforcer les systèmes d'eau résilients au climat dans le cadre de l'Axe 2 : Adoption de voies vers un développement résilient et transformateur au climat.

Le Programme d'investissement pour l'eau en Afrique (AIP) soutient la mise en œuvre de cette stratégie. L'AIP a été adopté lors de la 34e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, le 7 février 2021, dans le cadre du Plan d'action prioritaire 2 du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). La Stratégie de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032) reconnaît l'AIP comme une initiative phare pour la transformation des systèmes d'approvisionnement en eau.

La mise en œuvre des investissements dans le secteur de l'eau en Afrique est largement insuffisante pour atteindre les objectifs fixés afin de répondre aux besoins socio-économiques croissants du continent. On estime qu'il faudra investir au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici 2030 pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 6 relatif à l'eau et à l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards de dollars sont investis annuellement.

L'AIP vise à combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau, en mobilisant au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici à 2030 et en créant cinq millions d'emplois pour contribuer à la Vision africaine de l'eau 2025 et aux objectifs de développement durable liés à l'eau d'ici à 2030.

Le programme AIP repose sur **cinq piliers** visant à **réduire le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique** :

- a) **Groupe international de haut niveau de l'UA-AIP sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique** – Ce groupe international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique a été créé en 2022 et réunit des chefs d'État et anciens chefs d'État ainsi que des dirigeants mondiaux. En 2023, il a appuyé l'UA dans l'élaboration et la publication du rapport « La montée en puissance des investissements en Afrique » et du Plan d'action pour l'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique, qui proposent des pistes concrètes pour aider les pays à mobiliser au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici à 2030 pour la mise en œuvre du Plan d'action pour l'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique..
- b) **Tableau de bord des investissements dans l'eau de l'AIP -PIDA** – Ce tableau de bord vise à améliorer la responsabilité mutuelle, la transparence et l'efficacité du financement et des investissements dans le secteur de l'eau. Il aide les pays à suivre leurs progrès, à établir des points de référence, à identifier les obstacles et à prendre des mesures pour répondre aux besoins d'investissement de l'Afrique dans ce domaine. Adopté par l'AUDA-NEPAD en février 2022, il a été développé et testé dans 10 pays en 2023 avant d'être déployé dans l'ensemble des États membres de l'Union africaine.
- c) **Programmes régionaux et nationaux d'investissement dans l'eau** – Le Programme d'investissement dans l'eau (PIE) soutient les États membres de l'Union africaine dans l'élaboration de programmes nationaux d'investissement dans l'eau afin de combler le déficit de financement. De nombreux pays africains sont extrêmement vulnérables aux variations climatiques et souffrent de capacités institutionnelles insuffisantes, d'infrastructures hydrauliques inadéquates et de systèmes

d'information insuffisants pour assurer une gestion efficace de l'eau. Les programmes nationaux d'investissement dans l'eau visent à combler ces lacunes, en s'appuyant sur les enseignements tirés du tableau de bord PIE-PIDA.

- d) **Mécanisme international d'investissement mixte (MIIM)** – Le MIIM évaluera la nécessité d'un mécanisme international d'investissement mixte pour aider les pays à tirer parti de l'aide publique au développement (APD) et des subventions afin de réduire les risques liés aux investissements prioritaires dans le secteur de l'eau grâce à divers instruments et sources financiers novateurs. Il s'agit notamment des fonds souverains, des garanties, des financements commerciaux, des investisseurs institutionnels, des fonds de capital-investissement, des fondations, des investissements à impact social et environnemental et du financement climatique.
- e) **Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles dans l'investissement dans l'eau**

Le **Programme de développement climatique transformateur axé sur l'eau et l'égalité des sexes (WACDEP-G)** vise à développer des outils permettant aux gouvernements de lutter contre les inégalités systémiques dans la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des investissements. Il promeut une approche transformatrice des institutions, des structures et des relations sociales. Le Programme d'investissement pour l'eau et le climat (AIP) du WACDEP-G a été mis en œuvre à titre expérimental dans cinq pays africains entre 2020 et 2024, et son déploiement devrait s'étendre à d'autres pays du continent.

1. Contexte du projet de préparation multipays du Fonds vert pour le climat (FVC) de l'UA AIP

La République du Burundi figure parmi les quinze (15) pays bénéficiaires de la première phase du projet « Appui à la préparation au Fonds vert pour le climat (FVC) du Programme multipays de la Commission de l'Union africaine pour l'accélération du Programme d'investissement dans l'eau (Projet multipays de préparation au FVC de l'UA AIP) ». Ce projet est financé par le Fonds vert pour le climat (FVC) à hauteur de six millions cent soixante-quatre mille cinquante-trois (6 164 053) dollars américains par pays. Il est mis en œuvre par la Commission de l'Union africaine par l'intermédiaire du Partenariat mondial pour l'eau en Afrique australe (GWPSA) et de l'Unité de coordination du Partenariat mondial pour l'eau en Afrique (UC-GWP Afrique).

L'objectif général du projet est de renforcer les capacités des pays participants à planifier des investissements dans le secteur de l'eau résilients face au changement climatique et à préparer des projets visant à entreprendre des actions climatiques. Cet objectif sera atteint grâce aux interventions suivantes :

- Renforcer les capacités des pays en matière de programmation du financement climatique et d'accès direct aux ressources du FVC, en mettant l'accent sur les actions climatiques liées à l'eau ;
- Renforcer les capacités des entités potentiellement éligibles à l'accès direct et les accompagner dans le processus d'accréditation.
- Améliorer les cadres stratégiques de planification des investissements dans l'eau résilients au climat en développant des programmes d'investissement dans l'eau ;

- Développer des portefeuilles de projets nationaux, par le biais de l'élaboration de notes conceptuelles ;
- Mettre en place une plateforme continentale de connaissances et d'investissement pour faciliter l'apprentissage et l'investissement dans la sécurité de l'eau en Afrique.

2. Justification de la mission

Ces dernières décennies, la croissance démographique (3,6 % par an) et les contraintes climatiques ont entraîné une surexploitation et une dégradation des écosystèmes naturels au Burundi, notamment des ressources en eau. Les régions du nord et de la plaine d'Imbo sont particulièrement touchées par des sécheresses récurrentes. Les risques anthropiques et naturels se sont accrus avec l'intensification des effets du changement climatique (sécheresses répétées, inondations, vents violents, feux de brousse, déstabilisation du régime des précipitations) et la hausse de la pollution des eaux de surface et des nappes phréatiques profondes à proximité des centres urbains. Il en résulte une diminution de la disponibilité en eau pour tous les usages, avec des conséquences néfastes sur la vie aquatique dans les rivières, les lacs et les aquifères.

Aujourd'hui, cette situation engendre pénurie, stress et crise liés à l'assèchement de certaines régions du pays, amplifiant et complexifiant davantage les défis politiques, juridiques, environnementaux, institutionnels, financiers et économiques auxquels le pays est confronté dans la gestion et le développement de ses rivières, lacs et aquifères. Elle touche de manière disproportionnée les populations vulnérables et marginalisées, accentue les inégalités et dégrade l'environnement.

Face à cette situation, l'accès aux financements climatiques, notamment ceux du Fonds vert pour le climat (FVC), est essentiel pour soutenir les efforts d'adaptation et renforcer la résilience du pays. À cette fin, la République du Burundi a prévu, dans le cadre de la mise en œuvre du projet multipays de préparation au FVC de l'UA AIP pour l'année 2025, l'élaboration de deux (2) notes conceptuelles de projet qui seront soumises au Secrétariat exécutif du Fonds vert pour le climat afin de mobiliser les ressources financières nécessaires pour répondre aux besoins en eau des communautés pour tous les usages et pour une meilleure gestion des risques climatiques liés à l'eau.

Dans ce contexte, deux (02) idées de projets d'investissement ont été identifiées et sélectionnées par les acteurs du secteur de l'eau au Burundi. Ce sont :

- (i) Protéger les bassins versants de la rivière Kanyaru grâce à une adaptation des écosystèmes tenant compte du climat afin de soutenir la résilience des communautés ; et
- (ii) Projet d'intégration de pratiques agro écologiques sensibles au genre pour la résilience communautaire face aux effets du changement climatique (PIPAG/RCC-Nkingira)

Deux notes préliminaires ont été sélectionnées et élaborées sur la base des idées de projet définies, et l'élaboration des notes conceptuelles à soumettre au Fonds vert pour le climat est en cours.

Une liste d'idées de projets a été sélectionnée et élaborée, tirée de la vision du Burundi « Pays émergent 20240, pays développé 20260 », de la Politique nationale de

développement (2018-2027), de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) et du Plan national d'adaptation (PNA), et les domaines d'intervention sont connus.

Au vu de ce qui précède, l'Unité de coordination du projet de préparation multipays du Fonds vert pour le climat de l'UA AIP sollicite les services d'un consultant national pour mener à bien la « mission d'élaboration de notes conceptuelles pour des projets d'investissement au Burundi en vue de leur soumission au Fonds vert pour le climat ».

Le présent cahier des charges donne un aperçu du contexte, des objectifs et des résultats attendus, ainsi que de la méthodologie et des méthodes de réalisation de la mission.

3. Objectifs de la mission

L'objectif principal de cette mission est de soutenir les efforts visant à mobiliser des ressources financières pour des investissements résilients dans le secteur de l'eau au Burundi, par le biais de l'élaboration de notes conceptuelles au format du FVC et qui doivent répondre aux exigences et critères d'investissement du FVC.

Concrètement, cela implique :

- Élaborer et faire valider, par l'AND et ses partenaires, deux (02) notes conceptuelles intégrant des perspectives inclusives (genre) et conformes aux exigences du Fonds vert pour le climat (FVC) ;
- Réaliser des études de préfaisabilité, y compris des évaluations préliminaires de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale, afin d'appuyer la soumission des deux (02) notes conceptuelles au GCF ;
- Appuyer l'identification des entités accréditées (EA) appropriées pour appuyer la soumission et le développement ultérieur des demandes de financement et appuyer le AND et le GWP dans leurs démarches auprès de ces entités.

4. Résultats attendus de la mission

Les principaux résultats attendus de la mission sont les suivants :

- Deux (02) notes conceptuelles pour des projets d'investissement dans le secteur de l'eau au Burundi, axées sur la résilience au changement climatique, intégrant les perspectives de genre et conformes aux exigences du Fonds vert pour le climat (FVC), sont élaborées et validées par l'AND et ses partenaires.
- Des études de préfaisabilité, y compris des évaluations préliminaires sur l'égalité des sexes et l'inclusion sociale, sont réalisées pour appuyer la soumission des deux (02) notes conceptuelles au GCF ;
- Des entités accréditées appropriées (EA) sont identifiées pour soutenir la soumission et le développement ultérieur des projets identifiés.

5. Mandat du consultant national

Les principales tâches du consultant national sont les suivantes :

- **Mission générale :**

La mission générale du consultant national est de fournir une expertise essentielle et un soutien technique pour l'élaboration de deux (02) notes conceptuelles pour des projets d'investissement dans le secteur de l'eau résilient au climat au Burundi, en vue d'un financement potentiel du Fonds vert pour le climat (FVC).

- **Responsabilités et tâches spécifiques :**

- **Appui à la mobilisation et à la consultation des acteurs nationaux :** Le consultant national jouera un rôle clé dans la mobilisation, la coordination et la facilitation des interactions avec et entre les principaux acteurs du secteur de l'eau au Burundi. Sa connaissance du contexte local, des acteurs et des dynamiques sera essentielle pour garantir une participation efficace et inclusive. Il contribuera à l'élaboration d'une compréhension partagée des objectifs et des activités prévues par les projets.
- Le consultant national apportera son expertise technique et sa connaissance du contexte burundais à la préparation et à l'élaboration des notes conceptuelles. Il assurera la collecte et l'analyse des informations, ainsi que la rédaction des notes conceptuelles et des études de préfaisabilité, en collaboration avec les experts du GWP.
- **Intégrer la dimension de genre :** Le consultant national apportera son expertise, en collaboration avec l'expert en genre du GWP, sur les aspects liés au genre dans le contexte burundais pour l'élaboration de l'évaluation préliminaire de genre, en veillant à ce qu'elle soit conforme aux exigences du GCF.
- **Assurer l'organisation et l'animation de l'atelier de lancement :** Le consultant national assurera la planification, l'organisation et l'animation de l'atelier de lancement au Burundi, en veillant à la participation adéquate des acteurs nationaux et en contribuant à la réalisation des objectifs de l'atelier. Il/Elle devra recueillir toutes les contributions des participants afin de les intégrer à la révision des notes conceptuelles, en tenant compte des commentaires reçus. Il/Elle pourra également faciliter les missions de lancement sur le terrain. Le consultant coordonnera étroitement l'organisation de ces ateliers avec le coordinateur technique national.
- **Assurer l'organisation et l'animation de l'atelier de validation :** Le consultant national assurera l'organisation de l'atelier de validation des notes conceptuelles et facilitera la participation des acteurs nationaux, en étroite collaboration avec le coordonnateur technique national.
- **Identification des entités accréditées (EA) appropriées :** Fort de sa connaissance des institutions et des partenaires potentiels au Burundi, le consultant national mettra son expertise à profit pour identifier les EA les plus appropriées afin d'appuyer la soumission et le développement des projets. Il apportera également son soutien à l'Agence nationale de développement (AND),

au ministère de l'Eau et au GWP dans leurs échanges avec les entités accréditées, en vue de leur participation au processus de soumission des notes conceptuelles.

6. Livrables attendus

- Rapport initial, comprenant notamment la note méthodologique détaillée, incluant le calendrier d'exécution détaillé ainsi que la structuration de la rédaction de chacun des livrables attendus de la mission, etc.
- Deux notes conceptuelles et leurs études de préfaisabilité comprenant une analyse de genre et une évaluation environnementale et sociale conformément aux exigences du Fonds vert pour le climat (FVC).
- Rapport sur l'identification des entités accréditées (EA) potentiellement appropriées pour soutenir les projets identifiés.

Tous les livrables seront fournis en français dans leur version provisoire et en français et en anglais dans leur version finale. PS : Le consultant devra tenir compte de ce travail de traduction dans son offre.

7. Approche méthodologique de la conduite de la mission

L'approche méthodologique de la mission du consultant national sera structurée autour des étapes suivantes, en étroite collaboration avec le point focal de la Direction générale de l'environnement, des ressources en eau et de l'assainissement et de l'AND, et sous la supervision du coordinateur technique national :

Phase i : Préparation et familiarisation (Durée variable, pouvant chevaucher d'autres phases)

- **Examen des documents :** Étude approfondie du mandat de la consultation, des documents de référence relatifs au secteur de l'eau au Burundi, des stratégies nationales de lutte contre le changement climatique, des directives du Fonds vert pour le climat (FVC) et de tout autre document pertinent fourni.
- **Réunion de lancement interne :** Participation à une réunion de lancement avec le point focal de la Direction générale de l'environnement, des ressources en eau et de l'assainissement, et du GWP afin de clarifier les rôles et les responsabilités, la méthodologie générale, le calendrier et les attentes spécifiques concernant le consultant national.
- **Plan de travail détaillé :** Élaboration d'un plan de travail détaillé précisant les activités, les échéances et les responsabilités du consultant national.
- **Première prise de contact :** Identification et prise de contact initiale avec les principaux acteurs nationaux (ministères, agences gouvernementales, organisations de la société civile, etc.) en vue des consultations à venir.

Phase ii : Facilitation de l'engagement et de la consultation des parties prenantes nationales (itérative et continue)

- **Identification des principaux acteurs** : Cartographie et identification exhaustive des principaux acteurs du secteur de l'eau concernés par les idées de projets et des entités accréditées internationales (EA) travaillant au Burundi.
- **Élaboration d'une stratégie de consultation** : Contribution à l'élaboration d'une stratégie de consultation adaptée au contexte national, incluant les méthodes de communication, les formats de réunion et les mécanismes de participation.
- **Organisation et facilitation des réunions et ateliers** : Organisation logistique et facilitation active des réunions bilatérales et des ateliers de groupe avec les parties prenantes nationales afin de recueillir des informations sur le projet et de les impliquer dans l'élaboration et la validation des notes conceptuelles.
- **Collecte et synthèse des informations** : Collecte proactive d'informations pertinentes auprès des parties prenantes nationales et synthèse des discussions et des contributions pour l'élaboration, la révision et la finalisation des notes conceptuelles et de leurs études de préfaisabilité.
- **Communication et suivi** : Maintenir une communication régulière avec les acteurs nationaux et assurer le suivi des engagements pris lors des consultations.

Phase III : Contribution à l'identification et à la formulation des idées de projet (collaborative)

- **Analyse du contexte national** : Application d'une connaissance approfondie du contexte burundais pour analyser les besoins, les défis et les opportunités en matière de résilience face aux changements climatiques dans le secteur de l'eau.
- **Génération d'idées de projets** : Participation active aux séances de brainstorming et aux discussions afin d'identifier des idées de projets concrètes et pertinentes pour le Burundi.
- **Évaluation préliminaire des idées** : Évaluation préliminaire de la faisabilité, de la pertinence et de l'adéquation des idées de projet aux priorités nationales et aux critères du GCF ou d'autres donateurs.

Phase IV : Élaboration des notes conceptuelles (Collaboration avec le soutien d'experts du GWP)

- **Fourniture d'informations contextuelles spécifiques au Burundi** : Fourniture d'informations contextuelles, de données statistiques, de cadres politiques et réglementaires pertinents pour le Burundi afin d'élaborer des notes conceptuelles conformes aux exigences du Fonds vert pour le climat, y compris la justification climatique, la théorie du changement, l'analyse de genre, l'évaluation sociale et environnementale,
- Recueillir des informations relatives au genre permettant de réaliser des analyses préliminaires sur le genre et d'intégrer le genre dans la théorie du changement et les activités du projet.
- Si nécessaire, visitez la zone du projet et consultez les acteurs et bénéficiaires locaux afin de recueillir des données supplémentaires pour garantir la faisabilité et la pertinence du projet envisagé au regard des besoins et priorités locaux.

- Décrivez la structure institutionnelle et les méthodes de mise en œuvre du projet ainsi que les responsabilités de chacun des acteurs.
- Élaborez un budget détaillé des activités, incluant les ressources de cofinancement et la structure financière du projet.
- Sur la base des versions préliminaires préparées par les experts du GWP, contribuer à la finalisation des notes conceptuelles, notamment par la rédaction/le renforcement de sections et l'intégration des contributions des différentes parties prenantes au cours du processus de consultation.
- Élaborer des études de préfaisabilité, des rapports d'évaluation des risques environnementaux et sociaux et des analyses sommaires sur l'égalité des sexes afin d'appuyer la soumission de notes conceptuelles au Fonds vert pour le climat.

Phase v : Identification des entités accréditées appropriées (EA)

L'élaboration des notes conceptuelles et l'identification des entités accréditées sont étroitement liées et doivent s'alimenter mutuellement. Le consultant réalisera un recensement des entités accréditées potentielles pouvant appuyer la soumission de la note conceptuelle, expliquera les raisons de leur sélection et établira un ordre de priorité des entités les plus appropriées à contacter en premier. En collaboration avec GWP, le ministère de l'Environnement et le DNA, le consultant facilitera les échanges avec les entités accréditées potentielles afin de s'assurer de leur engagement à poursuivre le développement de la demande de financement du projet et à la soumettre au Fonds vert pour le climat (FVC). Pour cette phase, le consultant devra notamment :

- Communiquer avec GWP, le ministère de l'Environnement, l'AND et d'autres parties prenantes afin d'identifier les entités accréditées potentielles à cibler,
- Établir l'ordre de priorité des entités accréditées potentielles à contacter en premier lieu en proposant une liste de critères qui sera approuvée par le GWP,
- Appuyer le ministère chargé de l'environnement, l'AND et le GWP dans leurs discussions avec l'EA potentiel afin d'obtenir son engagement, notamment par la préparation de notes/documents.
- Explorer avec les entités accréditées potentielles les sources de financement possibles pour le développement complet de la demande de financement
- Étudier les sources possibles de cofinancement du projet,
- Identifier et suggérer des partenaires potentiels pour la réalisation du projet,
- proposer une organisation institutionnelle et une structure financière cohérentes pour le projet.

Phase VI : Rapports et communication

- **Réunions régulières :** Participer aux réunions régulières de l'équipe de consultants pour partager les progrès réalisés, discuter des difficultés rencontrées et coordonner les activités.

- **Rapports d'activité** : Soumission de rapports d'activité périodiques conformément au mandat.
- **Communication proactive** : Maintenir une communication proactive avec l'équipe de projet

8. Livrables / Échéancier de livraison et calendrier de paiement

Livrables	Nombre de jours	Pourcentage du montant total pour chaque livrable
Rapport initial, comprenant notamment la note méthodologique détaillée, incluant le calendrier d'exécution détaillé ainsi que la structuration de la rédaction de chacun des livrables attendus de la mission, etc.	5 jours	20%
Notes conceptuelles intégrant des informations et des données spécifiques au Burundi (études de préfaisabilité existantes, évaluation de la vulnérabilité, impacts du changement climatique dans la zone du projet) et une note conceptuelle intégrant des éléments et indicateurs sensibles au genre	15 jours	30%
Rapport sur les entités accréditées (EA) appropriées (Liste des EA internationales et/ou de celles ayant une forte présence au Burundi, potentiellement appropriées pour soutenir les projets identifiés).	5 jours	20%
Rapport de synthèse de la consultation	5 jours	30%

9. Profil du consultant national

Pour mener à bien cette mission, un consultant national possédant le profil suivant est recherché :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (maîtrise ou doctorat) en économie, finance, gestion environnementale, ressources en eau, changement climatique ou dans un domaine connexe ;
- Posséder au moins 10 ans d'expérience dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets de développement, d'adaptation ou de renforcement de la résilience face aux changements climatiques ;
- Avoir dirigé l'élaboration d'au moins deux (02) notes conceptuelles pour des projets d'adaptation ou de renforcement de la résilience face aux changements climatiques soumis au FVC, au Fonds d'adaptation, au FEM ou à d'autres donateurs ;
- Posséder une expérience avérée en matière de facilitation de processus de consultation inclusifs des parties prenantes ;
- Avoir une bonne connaissance de la dimension « genre et inclusion sociale » et de son intégration dans les projets climatiques ;
- Posséder de solides compétences en matière de travail avec des organisations internationales, des organisations bilatérales de développement, des organisations de la société civile (OSC) ou le secteur privé ;
- Il est essentiel de posséder des compétences en recherche et en analyse ;
- Maîtriser parfaitement le français. Avoir une excellente maîtrise de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit, est un atout considérable.

10. Autres compétences requises

- Professionnalisme : Capacité à planifier son travail et à gérer les priorités conflictuelles. Fait preuve de persévérance face aux difficultés et aux défis, et garde son calme en situation de stress. S'engage à intégrer la perspective de genre et à garantir l'égalité de participation des femmes et des hommes dans tous les domaines d'activité.
- Communication : S'exprime et écrit clairement et efficacement et fait preuve d'ouverture en partageant l'information et en tenant les gens informés.
- Travail d'équipe : Collabore avec ses collègues et partenaires pour atteindre les objectifs de la mission.
- Planification et organisation : Élaborer des objectifs clairs et cohérents avec les résultats attendus de la mission ; identifier les activités prioritaires et allouer le temps et les ressources nécessaires à la réalisation du travail ; utiliser son temps efficacement.
- Responsabilité : Assume toutes ses responsabilités et honore ses engagements ; obtient les résultats dont il est responsable dans les délais, les coûts et les normes de qualité prescrits ; agit conformément aux règles et règlements de l'organisation.

- La connaissance des questions de coopération technique et de développement est un atout.
- Maîtrise parfaite de Word, Excel, PowerPoint, de la messagerie électronique et d'Internet.
- Capacité à effectuer la collecte et l'analyse de données en utilisant diverses méthodes.
- Bonnes compétences rédactionnelles et de rédaction, avec d'excellentes aptitudes à la structure et à la rédaction.
- Une bonne maîtrise du français et des connaissances en anglais seraient un atout.

11. Durée de la mission

La durée proposée pour cette mission est de 30 jours-hommes au total, répartis sur une période calendaire de 3 mois, à compter du début de la commande de service jusqu'à la soumission des livrables finaux de la mission.

12. Présentation des offres publiques d'achat

Les consultants individuels intéressés, possédant les qualifications et l'expérience requises, sont invités à soumettre les documents suivants :

- **Le CV actuel et une lettre de motivation**
- **un bref offre technique mettant en évidence la méthodologie, l'approche et le plan de travail conformément à ces termes de référence ;**
- **un tarif journalier indicatif (offre financière)**, qui sera discuté et convenu lors de la négociation du contrat.
- Annexes 1, 2 et 3 **dûment remplies**
- Un **document WORD/PDF** est considéré comme acceptable pour l'offre financière
- .

Les offres rédigées en français doivent notamment comprendre les documents suivants :

Pour l'offre technique :

- Le formulaire de soumission daté et signé, mentionnant la disponibilité immédiate du consultant, adressé au coordonnateur régional du GWP-AO avec copie au coordonnateur technique national
- compréhension et observations sur le mandat ;
- la méthodologie détaillée, envisagée pour l'accomplissement de la mission, décrivant les étapes, les méthodes et les outils proposés pour la production de chacun des livrables attendus ;
- le calendrier détaillé des activités à réaliser pour chaque livrable ;
- le curriculum vitae détaillé, appuyé par des expériences liées à la mission, les preuves nécessaires et les diplômes du consultant ;

- une liste de missions similaires (avec les références du commanditaire, les certificats ou l'attestation de réussite) du consultant ;
- Une déclaration sur l'honneur dûment remplie par le consultant (**Annexe 3**).

Concernant l'offre financière :

- la lettre de soumission datée et signée indiquant le montant de l'offre en chiffres et en lettres (**Annexe 1**) ;
- un budget détaillé lié aux frais et coûts ventilés par personne/jour et par unité selon le cadre de présentation du budget (**Annexe 2**).

Les candidatures doivent être envoyées au coordonnateur régional du GWPAO avec une copie au coordonnateur technique national.

13. Soumission des offres publiques d'achat

Votre offre doit nous parvenir au plus tard **le 31/12/2025 à 16h30 (heure d'Afrique de l'Est). uniquement par courriel à : gwpvacancy@nilebasin.org ;**

14. Évaluation des offres

La sélection des offres se déroulera en deux étapes : la première sera basée sur la conformité des CV et de la proposition technique aux exigences du cahier des charges (**point 10 ci-dessus**). La seconde sera basée sur l'évaluation des compétences du consultant lors d'un entretien technique en ligne.

Offres techniques

L'évaluation et la comparaison des offres techniques seront effectuées séparément et indépendamment de toute considération financière. Elles seront notées sur **100 points selon les critères mentionnés dans le tableau ci-dessous**.

Pour être admissible, l'offre technique du soumissionnaire doit obtenir une note minimale de 80 sur 100.

Négociation de contrat

Le contrat sera négocié avec le soumissionnaire technique le mieux évalué, et le tarif journalier indicatif en dollars américains sera discuté et convenu, de même que tous les autres frais remboursables connexes.

ANNEXE 1 : MODÈLE DE DÉCLARATION SOUS SERMENT

SUBJECT :

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Nationalité:

Dans ma qualité de :

Nom de l'entreprise (le cas échéant) :

Adresse:

Enregistré sous le n°

Le (date)..... Numéro d'identification TVA :

1. Je le déclare sur ma parole d'honneur :

- n'ayant jamais fait l'objet d'une liquidation judiciaire et n'ayant jamais été visé par aucune procédure judiciaire pour quelque raison que ce soit,
 - que je m'engage à ne pas recourir, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, à des pratiques pouvant être qualifiées de détournement de fonds, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures d'attribution, de gestion et d'exécution de cette mission,
 - que je m'engage, dans le cas où mon offre serait acceptée, à respecter les procédures en vigueur chez GWP-AO et l'obligation de confidentialité et de secret professionnel pour tous les faits et/ou informations dont je pourrais avoir connaissance.
2. Je certifie l'exactitude des informations contenues dans cette déclaration sous serment et dans les documents fournis dans mon offre ;
 3. Je certifie n'avoir aucun lien familial avec une personne recevant une quelconque rémunération de la part de GWP-SA ou de GWP-AO ;

4. Je reconnais avoir été informé(e) que toute inexactitude, erreur ou défaillance pouvant être constatée dans le contenu de mon offre, ainsi que le non-respect des conditions de participation, constituent des motifs de rejet de ma candidature.

Fait en , ce jour de 2025

Signature du consultant

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE SOUMISSION DE PROPOSITION FINANCIÈRE

Offre adressée à :	
Date :	
Sujet:	

**Le montant total de notre offre est de (USD : _____
_____**

Nous confirmons que les tarifs de cette offre sont fixes pour une période d'au moins 90 jours et ne seront en aucun cas révisés.

Autorisé par :

Signature : _____

Nom _____

Position : _____

Date : _____

Autorisé pour et au nom de :

Le _____
Consultant

Signature du consultant

ANNEXE 3 : BUDGET DE PRÉSENTATION DU CADRE (\$)

	DÉSIGNATION	U	Qté	PRIX UNITAIRE (\$)	MONTANT TOTAL (\$)
1	Tarifs				
1.1	Consultant	JOURS			
	TOTAL				

Fait en, cejour de2025

(Nom, Prénom, Signature)